



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Commission pour
l'indemnisation des
victimes de spoliations
intervenues du fait des
législations antisémites
en vigueur pendant
l'Occupation

Communiqué

Paris, le 29 janvier 2019

Objet : Création d'un réseau des commissions européennes pour la restitution des œuvres spoliées

Le 1^{er} janvier est né un réseau reliant cinq commissions qui, en Europe, œuvrent à la recherche et à la restitution des biens culturels spoliés par les Nazis : la *Beratende Kommission im Zusammenhang mit der Rückgabe NS-verfolgungsbedingt entzogenen Kulturguts, insbesondere aus jüdischem Besitz* (Allemagne), la *Kommission für Provenienzforschung* (Autriche), la *Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations* (France), la *Restitutiecommissie* (Pays-Bas) et le *Spoilation Advisory Panel* (Royaume-Uni) se sont réunis pour permettre la réalisation d'actions communes et le partage d'informations.

La recherche sur les œuvres d'art spoliées est une tâche particulièrement difficile, et une coopération transnationale doit aider à relever ce défi. Ce principe avait été posé lors de la Conférence internationale tenue à Londres en septembre 2017. Un an plus tard, les cinq commissions ont décidé de concrétiser cette idée, et en ont précisé les modalités dans le respect des spécificités de chacune des structures.

La *Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations* (CIVS) qui, en 2019, célèbre son vingtième anniversaire, assure la responsabilité de ce réseau dans sa première année d'existence. Son programme de travail comporte la mise en place d'un support d'informations partagé, l'établissement d'un guide pour faire connaître, notamment aux ayants droit des victimes, l'activité de chacune des commissions, la réunion d'un groupe de travail au printemps, et l'organisation, en fin d'année, d'une conférence internationale.

Contacts : 01 42 75 68 32 – renseignement@civs.gouv.fr



Beratende Kommission
im Zusammenhang mit der Rückgabe
NS-verfolgungsbedingt entzogener Kulturguts,
insbesondere aus jüdischem Besitz



 Bundeskanzleramt

 Restitutions Committee